

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_109 : ZA LES COMBETTES - CONSTITUTION DE SERVITUDE ENEDIS

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

N° DEL2017_109 : ZA LES COMBETTES - CONSTITUTION DE SERVITUDE ENEDIS

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

La société Transports Roucayrol va s'étendre sur une parcelle de la ZA les Combettes. Pour l'ensemble de ses chambres froides, elle devra s'équiper d'un transformateur privé pouvant délivrer une puissance importante supérieure à 250 KVA. Afin de pouvoir alimenter le transformateur privé de Roucayrol, Enedis devra créer une jonction avec le câble en HTA issu du poste existant sur la ZA. Pour cela elle devra passer sur le chemin du pigeonier qui est du domaine privé de l'Agglomération. C'est pourquoi il convient de créer des servitudes avec ENEDIS pour leur entretien.

La société dénommée ENEDIS, anciennement dénommée Électricité Réseau de Distribution France (ERDF) a demandé la mise à disposition de terrains situés à Albi sur les parcelles cadastrées commune de Cambon d'Albi Section AK numéro 64, 66 et 68 afin d'installer le raccordement HTA pour alimenter le transformateur électrique privé de l'entreprise.

De même, en vue de l'exploitation de ces ouvrages, ENEDIS demande le droit de passage de ses agents et la mise à disposition permanente des dégagements pour le passage du matériel.

Il vous est demandé

- d'instituer une servitude d'occupation et de passage au profit d'ENEDIS (ex ERDF) sur les parcelles cadastrées AK n°64, 66 et 68 du cadastre de la commune de Cambon d'Albi.
- D'autoriser monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique, à signer le projet de convention ci-annexé ainsi que l'acte authentique de constitution de servitude qui en suivra, chez Maître Xavier Poitevin, notaire à Toulouse, 78 Route d'Espagne, BP 12332, 31023 Toulouse Cedex 1, et cela à la demande de la société ENEDIS anciennement dénommée ERDF.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention de servitude ci annexé,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 8 juin 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la constitution d'une servitude d'occupation et de passage au profit d'ENEDIS (ex ERDF) sur les parcelles situées à CAMBON D'ALBI, cadastrées section AK n°64, 66 et 68.

DESIGNE Maître Xavier POITEVIN, notaire à Toulouse, 78 Route d'Espagne, BP 12332, 31023 TOULOUSE CEDEX 1, conformément à la demande de la société ENEDIS anciennement dénommée ERDF, pour la rédaction de l'acte authentique de constitution de servitude.

AUTORISE monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE